

Fiche action 1

DÉVELOPPER UNE
ECONOMIE BASÉE SUR
LES RESSOURCES
LOCALES



2023-2027

Notre vision

En prenant en compte les enjeux de la transition écologique, il s'agira de :

1. Soutenir l'émergence, l'accompagnement, la coordination et le développement d'entreprises locales
2. Valoriser les productions locales
3. Favoriser la mise en réseau et le décloisonnement des acteurs économiques locaux en vue de renforcer l'innovation (projets collectifs)
4. Faciliter la transition des métiers et la montée en compétences, en lien avec les besoins du territoire.

Opérations visées

Les opérations éligibles doivent concourir à la réalisation des objectifs de la fiche action. Ces opérations peuvent relever des trois volets suivants. La coopération interterritoriale sera toujours encouragée.

VOLET 1 : FAVORISER UNE ÉCONOMIE BASÉE SUR SES RESSOURCES LOCALES

Soutenir l'économie de services locale à forte valeur ajoutée :

- Aide à l'émergence et à la consolidation d'activités économiques de services pour la population et les entreprises.

Valoriser les ressources matérielles locales :

- Appui à la production, promotion, distribution de produits locaux et durables
- Développement des filières locales de matériaux biosourcés ; concernant le Bois des Alpes, animation de la filière et soutien à l'utilisation du matériau certifié
- Déploiement de filières de production locale d'énergie.

Soutenir l'économie de proximité :

- Aide à l'émergence et à la consolidation de nouvelles solutions contribuant à une économie de la fonctionnalité, à l'innovation sociale (ex : mise en place de la consigne)
- Expérimentation de solutions en lien avec l'économie circulaire et le réemploi (ressourcerie, repair café)
- Expérimentation de solutions contribuant à la diminution des consommations d'énergie

VOLET 2 : PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE PARTAGÉE FAVORISANT LES COOPÉRATIONS

Favoriser le développement d'espaces de partage :

- Emergence et développement de lieux d'échange, de mutualisation

Rapprocher les acteurs économiques :

- Développement de la coopération entre acteurs, de la mutualisation des ressources, des savoir-faire, des moyens

Capitaliser et partager les connaissances :

- Veille collective visant une meilleure connaissance des initiatives locales (ex : veille technique mutualisée sur les énergies renouvelables, animation de réseaux professionnels)
- Emergence de projets exemplaires et capitalisation / essaimage à l'échelle du GAL

VOLET 3 : FACILITER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE DURABLE

Encourager les acteurs économiques dans une logique d'optimisation des ressources :

- Sensibilisation des acteurs économiques aux enjeux de la sobriété énergétique, du numérique
- Accompagnement des acteurs économiques dans leurs démarches entrepreneuriales responsables (amélioration de l'accès aux informations concernant la rénovation de l'habitat et les énergies renouvelables, accompagnement collectif aux démarches éco-responsables).

Adapter les compétences et les métiers aux besoins du territoire :

- Valorisation des nouveaux métiers, montée en compétences des acteurs économiques du développement durable, accompagnement renforcé à la pluriactivité, etc.

Fiche action 2

PRÉSERVER UN TERRITOIRE AGRICOLE ET NOURRICIER



2023-2027

Notre vision

Des enjeux forts existent autour de l'adaptation du territoire vis-à-vis du changement climatique, de l'approvisionnement local pour la restauration collective, de la valorisation des patrimoines et des métiers associés à l'agriculture ainsi que de la sensibilisation à une alimentation de qualité.

Il s'agira de :

1. Encourager les dynamiques territoriales,
2. Œuvrer à une valorisation des productions locales, des patrimoines et des métiers
3. Contribuer à une plus grande appropriation des enjeux agricoles et alimentaires
4. Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs, notamment via le soutien à la diversification

Opérations visées

Les opérations éligibles doivent concourir à la réalisation des objectifs de la fiche action. Ces opérations peuvent relever des trois volets suivants. La coopération interterritoriale sera toujours encouragée.

VOLET 1 : ACCOMPAGNER DES DÉMARCHES SOLIDAIRES EN FAVEUR DES HABITANTS ET DES AGRICULTEURS

Lutter contre la précarité alimentaire :

- Soutien au don alimentaire et à la réduction de la précarité alimentaire (ex : développement d'offres solidaires, structuration de réseaux de solidarité alimentaire de qualité) ;
- Valorisation des invendus agricoles, glanage.

Améliorer les conditions de vie des agriculteurs et lutte contre l'isolement (ex : mise en place d'une interlocution préventive entre les services d'accompagnement et les agriculteurs).

VOLET 2 : VALORISER UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ ADAPTÉE À SON TERRITOIRE

Promouvoir et valoriser une agriculture plurielle et qualitative :

- Initiatives innovantes de valorisation et de promotion des productions locales (ex : promotion collective des produits locaux)
- Faciliter la diversification des exploitations agricoles par l'agritourisme

Valoriser des patrimoines associés à l'agriculture et à l'élevage :

- Patrimoines culinaire, paysager, naturel, culturel, agro-environnemental (Nouveaux évènements autour des produits identitaires valorisant la transhumance, l'élevage, etc.)
- Valorisation des métiers et des activités agricoles

Adapter l'agriculture aux effets du changement climatique dans le contexte haut alpin :

- Développement de cultures adaptées aux contraintes du territoire
- Initiatives collectives encourageant la performance sociale, économique, environnementale et climatique des exploitations (ex : animation technique visant une meilleure gestion des sols, de nouvelles pratiques agroécologiques, le développement de services écosystémiques)
- Amélioration de la gestion de l'eau en zone agricole (ex : test de capteurs, accompagnement de la profession agricole).

VOLET 3 : ENCOURAGER UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION DURABLES

Favoriser les choix alimentaires durables :

- Encourager les changements de comportement alimentaire des habitants ("Défi famille alimentation positive", jardins partagés à vocation pédagogique...)
- Initiatives en faveur d'une alimentation de qualité auprès des structures de restauration collective publiques et privées dans une logique de circuits courts

Sensibiliser aux enjeux de l'agriculture, de ses ressources, de ses bénéficiaires :

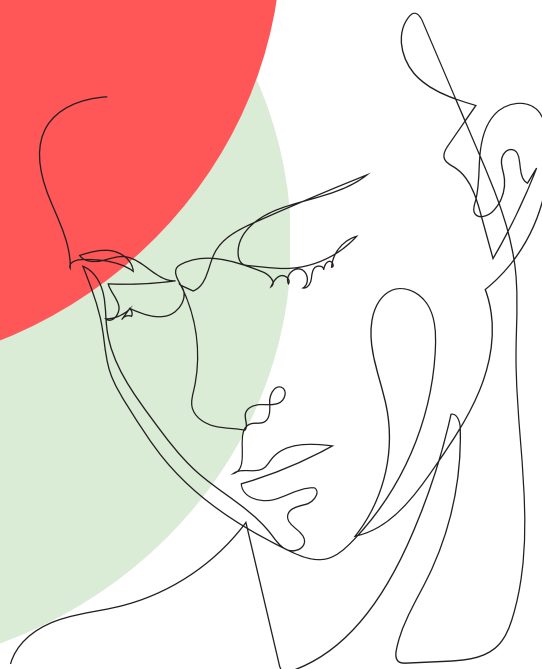
- Sensibiliser les élus et les habitants à la préservation du foncier agricole et de la transmission des exploitations, aux services écosystémiques liés à l'agriculture, aux pratiques permettant une gestion optimale de l'eau, etc.





Fiche action 3

VIVRE SUR UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE



2023-2027

Notre vision

Pour tendre vers un territoire solidaire et accessible où l'on vit bien toute l'année, les questions relatives à l'offre d'activités et de services se croisent avec les enjeux de mobilité et de rencontre. Il s'agira de :

1. Créer des espaces de rencontre, de partage, d'accès à l'information, accompagner la citoyenneté,
2. Imaginer et expérimenter les nouvelles solutions de mobilité et d'accès aux services,
3. Soutenir les actions ancrées localement en terme d'offres de services,
4. Construire des offres culturelles et de loisirs pérennes.

Opérations visées

VOLET 1 : SOUTENIR L'ÉCHANGE ET LA RENCONTRE EN FAVORISANT LA MIXITÉ ET LA CITOYENNETÉ

Créer des espaces de rencontre et de partage :

- Mise en œuvre d'activités partagées, développement de lieux de rencontre collectifs de type tiers-lieux
- Initiatives favorisant la mutualisation et la collaboration.

Favoriser la mixité et la coopération locale :

- Initiatives solidaires visant le développement de coopérations locales
- Soutien des lieux et des actions permettant le partage entre générations
- Initiatives favorisant la transversalité et la mixité dans le domaine artistique, scientifique, sportif, etc.

Eduquer à une citoyenneté plus active et participative :

- Sensibilisation à la citoyenneté autour des enjeux de la transition, de la sobriété
- Accompagnement des initiatives citoyennes favorisant le lien social, familial, intergénérationnel

VOLET 2 : ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES, DE CULTURE ET DE LOISIRS POUR BIEN VIVRE À L'ANNÉE

Adapter l'habitat et le commerce de proximité :

- Soutien des projets d'habitat partagé, solidaire
- Développement d'outils de revitalisation des centre bourgs

Développer une nouvelle approche des services aux particuliers :

- Accompagnement des populations dans l'amélioration du quotidien
- Initiatives innovantes en matière des services notamment dans une logique de mobilité inversée (services et commerces en itinérance, coworking, télémédecine...) accompagnement à l'utilisation des services numériques.

Proposer une offre culturelle et de loisirs riche et diversifiée :

- Médiation et éducation aux enjeux de la culture et du sport, sous des formes innovantes
- Développement d'une offre culturelle valorisant le patrimoine local et l'ancrage territorial
- Structuration de l'offre afin de la rendre plus visible et accessible (ex : démarche collective de promotion, mutualisation d'équipements).

VOLET 3 : ACCOMPAGNER POUR UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE

Optimiser les solutions de mobilité sur le territoire :

- Etudes des possibilités en termes de mobilité sur le territoire
- Initiatives permettant une meilleure évaluation des besoins des usagers (ex : diagnostics participatifs)
- Formation des acteurs du territoire (ex : formation des hébergeurs à la réparation des vélos).

Expérimenter de nouvelles formes de mobilité :

- Expérimentation de solutions de mobilité collective et solidaire
- Développement de solutions de mobilité mixte (Réponses aux besoins du quotidien et des pratiques de loisirs, des locaux et des touristes, au transport des scolaires et des saisonniers)
- Renforcement de la multi et pluri-modalité (ex : outil de centralisation des données de mobilité)

Encourager les changements de pratiques :

- Sensibilisation des différents publics à la pratique et aux enjeux du développement des mobilités douces et alternatives
- Création et essaimage de lieux ressources autour des mobilités douces
- Accompagnement à la mobilité douce pour tous les habitants



Fiche action 4

PARTAGER & PRÉSERVER UN TERRITOIRE D'EXCEPTION



2023-2027

Notre vision

Un renforcement des coopérations locales et la connaissance du territoire par la sensibilisation des habitants et des visiteurs sont attendus.

Il s'agira de :

1. Diversifier l'offre d'activités touristiques pour aller vers un tourisme 4 saisons,
2. Sensibiliser visiteurs, touristes et habitants à la connaissance du territoire, aux usages de la montagne et aux patrimoines,
3. Travailler à la notion de destination touristique durable à l'échelle du Pays Gapençais,
4. Proposer une offre de logements touristiques plus diversifiée et adaptée aux besoins.

Opérations visées

Les opérations éligibles doivent concourir à la réalisation des objectifs de la fiche action. Ces opérations peuvent relever des trois volets suivants. La coopération interterritoriale sera toujours encouragée.

VOLET 1 : PROPOSER UNE OFFRE TOURISTIQUE DURABLE À L'ANNÉE

Développer un tourisme doux et durable :

- Expérimentation visant à soutenir des créneaux touristiques spécifiques et les concepts innovants
- Développement de nouvelles activités touristiques durables et adaptées à tous types de publics

Valoriser le patrimoine local :

- Valorisation du patrimoine matériel et immatériel type patrimoine agro-environnemental, identités villageoises, valorisation des bénéfices de la forêt (hors DFCl)
- Gestion optimisée des flux touristiques, hors études.

VOLET 2 : SE POSITIONNER EN TANT QUE TERRITOIRE DE VIE ET D'ACCUEIL À L'ANNÉE

Mieux connaître le territoire :

- Sensibilisation et éducation des visiteurs aux usages partagés et à la préservation des espaces naturels
- Partage d'expériences et de connaissances entre habitants/socioprofessionnels du territoire (ex : repas partagés, développement du volet "ambassadeur").

Favoriser les coopérations entre les territoires du Pays Gapençais :

- Favoriser les échanges entre les territoires du GAL pour tendre vers des valeurs communes (ex : charte de valeurs, actions concourant au rapprochement vallées / stations) ;
- Initiatives visant la collaboration des territoires autour d'enjeux communs (ex : supports de communication communs).

VOLET 3 : AGIR SUR LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET SUR LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

Agir sur l'adaptation de l'offre d'hébergement touristique :

- Accompagnement des acteurs touristiques dans la montée en gamme et l'adaptabilité de l'offre d'hébergement en développant de nouveaux services (ex : création d'espaces de coworking dans les lieux d'hébergements) ;
- Optimisation de l'utilisation des logements existants, appui à la requalification de l'offre d'hébergement locale (thématiques des lits froids et de l'hébergement saisonnier)

